

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 47 (1976)  
**Heft:** 12

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PDJ4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVII<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraît une fois par mois  
N° 12 Décembre 1976

## SOMMAIRE

Situation conjoncturelle et économie jurassienne (2e bilan) (257) ; Chronique économique (276).

## Situation conjoncturelle et économie jurassienne (2<sup>e</sup> bilan)

par Michel Rey, adjoint du délégué au développement économique  
du canton de Berne

### 1. Introduction

A la fin de l'année dernière, nous tentions une première appréciation de la situation économique des sept districts jurassiens dans le contexte conjoncturel actuel<sup>1</sup>. L'appréciation portait essentiellement sur la période 1974/1<sup>er</sup> semestre 1975. Cet article se propose de compléter cette analyse à la lumière des données relatives à l'évolution enregistrée au cours des deuxième semestre 1975 et premier semestre 1976. Pour autant que certaines données plus récentes soient disponibles, elles seront évidemment prises en considération.

Depuis quelques mois, certaines améliorations ont été constatées sur le plan statistique. De nouveaux renseignements sont disponibles et surtout les données sont diffusées beaucoup plus rapidement. Toutefois, il s'agit d'indices globaux (au niveau de la consommation, de la production, du chiffre d'affaires) ou de données relatives à l'ensemble de l'écono-

mie nationale. Par contre, les lacunes statistiques en matière conjoncturelle restent criantes au niveau régional. Aussi est-il excessivement difficile d'apprécier les incidences régionales de la récession actuelle. Il y a bien sûr les chiffres concernant l'évolution démographique et du chômage, mais à part cela les renseignements font souvent défaut.

Les données jurassiennes seront utilisées dans toute la mesure du possible. Mais dans bien des cas, si ce n'est dans la plupart, il conviendra de recourir aux indices et renseignements globaux, cantonaux et nationaux. Ces renseignements seront alors fournis avec tous les correctifs et remarques qui découlent des particularités de l'économie jurassienne. Cette appréciation de l'économie jurassienne sera faite en examinant successivement l'évolution du revenu, le niveau de l'emploi et la situation des principaux secteurs et branches économiques.

Lacunes

### 2. L'évolution du revenu

L'un des meilleurs indicateurs de la situation et de l'évolution économiques d'un pays ou d'une région est fourni par le revenu<sup>2</sup> (global ou par tête), qui se

définit par la somme de toutes les rémunérations perçues dans le pays ou dans la région.

Le groupe des prévisions économiques

<sup>1</sup> Cf. « Situation conjoncturelle et économie jurassienne », Bulletin de l'ADIJ, décembre 1975.

<sup>2</sup> On peut également recourir à l'indicateur du produit national ou régional qui, moyennant certaines corrections, est égal au revenu national ou régional.